

Nos clients

[Accueil](#) [➤](#) [ADDING](#) [➤](#) [Nos clients](#) [➤](#) **BIOCOOP**

BIOCOOP

« Grâce à ses consultants multi-compétents, Adding trouve toujours des solutions adaptées »

Pierre Demasi, Directeur des Relations Humaines de [BIOCOOP](#)

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis plus de 25 ans, Biocoop s'illustre également par ses produits du commerce équitable et par un choix très étendu d'écoproduits et de cosmétiques. Ce modèle coopératif multi professionnel regroupe 357 magasins et 1 300 producteurs partenaires.

L'enjeu pour BIOCOOP :

Réformer le dispositif d'intéressement de l'entreprise en le connectant à des indicateurs de performance économique et sociale.

La prestation d'ADDING :

Audit du mécanisme en place, animation et formation d'un groupe de travail constitué de membres de la direction et du personnel, proposition d'indicateurs de performance pour le calcul des primes, modélisation de scénarios, rédaction du projet d'accord, suivi de la mise en place du nouveau dispositif.

Vous connaissiez ADDING avant de les solliciter pour votre dispositif d'intéressement ?

En 2014, ADDING nous a aidé à sauvegarder notre régime de santé prévoyance en participant à la négociation d'un nouveau contrat socialement et économiquement acceptable par tous, direction, personnel et assureur.

Fort de cette expérience particulièrement concluante eu égard aux conditions de départ et aux délais impartis, nous avons décidé de faire appel à eux pour renouveler notre dispositif d'intéressement ; dispositif auquel la direction et le personnel sont très attachés.

L'ancien mécanisme était basé sur une enveloppe globale répartie entre chaque salarié en fonction du résultat courant et du taux de service des magasins. Pour le nouveau dispositif, nous avons émis le souhait de distribuer des primes individuelles corrélées à des critères de performance économique et sociale, afin de le rendre plus attractif pour nos salariés et conforme aux objectifs de la direction.

En quoi les prestations et solutions d'ADDING ont-elles répondu à vos attentes ?

ADDING a commencé par travailler avec le groupe de travail constitué de membres du comité de direction et de représentants du personnel sur les différents mécanismes possibles. Compte tenu des objectifs de chacun, ADDING a proposé un système basé sur trois critères : le développement des magasins, le taux de service des magasins et le taux d'accident du travail.

Après modélisation de divers résultats, nous avons adopté ce principe, avec une majoration jusqu'à 135% de la prime en cas de sur-performance et un minimum de 25% dans le cas inverse. Grâce à ce système, chacun de nos collaborateurs est assuré d'un certain montant de prime, indépendamment du niveau des effectifs. Ce nouveau dispositif constitue ainsi un élément de rémunération supplémentaire mais aussi un levier de performance pour l'entreprise.

Quelle est votre appréciation d'ensemble sur le cabinet ADDING ?

Très réactifs et particulièrement compétents, les consultants ADDING nous avaient déjà prouvé leur expertise en matière de négociation et leur connaissance des éléments de protection sociale et de rémunération. D'un niveau de technicité incontestable, leur fiabilité et leur capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs en font des acteurs particulièrement appréciables dans la gestion des changements majeurs.

Leur indépendance et leur capacité de conseil contribuent enfin à faire d'ADDING un partenaire fiable, offrant un très haut niveau de prestations. C'est pourquoi, ils nous accompagnent désormais sur la réforme de notre épargne salariale.